

SEXOLOGIES

Revue européenne de sexologie et de santé sexuelle
European Journal of Sexology and Sexual Health

INSTRUCTIONS TO AUTHORS

Official organ of expression of the *European Federation of Sexology* (EFS), scientific journal of the French Federation of Sexology and Sexual Health (FF3S), **SEXOLOGIES, European Journal of Sexual Health** (EJSH) publishes, in French and in English, editorials, original articles, general reviews, clinical cases, letters to the editor, current news in the field, reviews of articles and books, reports on seminars and scientific meetings etc. **SEXOLOGIES** is devoted to all fields relating to Sexual Medicine, Applied Psychology and Human Sciences in the field of Sexuality.

1. RULES FOR PUBLICATION

1.1. Any manuscript sent to the journal is submitted to an anonymous peer-review committee which, after any modifications, has to approve the article before publication. The editorial committee reserves the right to publish a commentary after the article. Any commentary will be submitted to the author with the press proof.

1.2. Articles must not have been previously published and must not appear simultaneously in another journal.

1.3. The fact of submitting an article implies that the work described has been approved by all the authors, as well as tacitly or explicitly by the authorities under the auspices of which the work was carried out, and if it is accepted this implies that it will not be published in the same form, in French or any other language, without the written consent of the publisher.

1.4. If extracts of other work or documents under copyright are included in the article, **the authors must provide written authorisation** from the holders of the copyright, using the attached document (reproduction authorisation form) and must cite the sources in the article.

1.5. Works submitted must conform to the ethical recommendations in the Helsinki Declaration.

Authors are requested to respect the following rules in relation to content and form.

Disclosure of interest

The publication abides by international practices relative to declaration of interest concerning the submitted publications. Any manuscript submission must be accompanied with a disclosure of interest. There is a

competing interest when an author and/co-author have any financial or personal relationships with other people or organizations liable to influence (bias) their professional judgment concerning an essential value (good of the patient, research integrity...). Examples of potential competing interest include employment, consultancies, stock ownership, honoraria, paid expert testimony, patent applications/registrations, and grants or other funding. See also : <http://www.elsevier.com/conflictsofinterest>.

The main competing interest includes financial interests, clinical trials, occasional business involvements and family connections.

For all publication authors must declare any relations that could be considered as a potential competing interest.

• **If there is no competing interest**, the following note must be added directly to the manuscript: The author [authors] declare[s] that he [they] has [have] no competing interest.

• **If there is one (or more) competing(s) interest**, all should be listed at the end of the manuscript (before the bibliographic references) in accordance with the presentation below. The initials of the author(s) concerned and the name of the company should be added to the potential competing of interest needing to be declared.

Examples:

- C.R., E.L. Financial interests in the company Barbot S.A.
- E.L. Owner, manager, employee, part of a decision-making body in a company. Other regular activities in the company Chups SAS
- J.-J.E. Clinical trials: acting as main investigator, coordinator or main experimenter for RTM SARL
- P.L. Clinical trials: as co-investigator, secondary experimenter, collaborator in the study for Light & Co
- F.W. One-off interventions: expert/survey report for EFS Associated
- M.D. One-off interventions: advisory activity for SFC
- C.G. Conferences: invitations as contributor for KKS & Son
- M.S. Conferences: invitations as auditor (travelling and accommodation expenses paid for by the company) for Regis SA
- C.-A.S. Substantial financial contributions to the budget of an institution you are responsible for Aphelion
- M.F. Close relatives as employees of a company mentioned above.

2. MANUSCRIPT SUBMISSION

Submission by e-mail

Authors should send their manuscript by e-mail, completing the requested fields in the electronic form, to the following address: contact@journal-sexologies.com

Please respect the procedure described below when submitting your manuscript by email:

Subject: SEXOL – Submission of an article

Copy and fill in the formula below:

- Title of the article: (in French & English)
- Type of paper (if applicable):
- Complete address, telephone, fax and e-mail:
- Names and affiliation/address of co-authors:
- Key words: (In French and English)

Please send the following files as attachments:

- one file with the title page
- one file for the complete manuscript (without the title page and without the figures)

- one file for each figure

3. PRESENTATION OF THE MANUSCRIPT

The manuscript should contain 250 words or 1500 characters per page. It should comprise the elements described below.

3.1 Title page

3.1.1. Title

A precise, concise and informative title in French and in English. Titles are often used by information search systems. Abbreviations and formulae should be avoided as far as possible.

3.1.2. Names of the authors and organisations to which they belong

Indicate the first name and last name (with details if there is any likelihood of ambiguity). The addresses of the organisations to which the authors belong (those within which the work was actually carried out) should appear below the names. Any affiliations should be indicated with a superscript lower case letter placed just after the name of the author as well as in front of the corresponding address. The full postal address of each organisation should be indicated, with the name of the country and, if applicable, the e-mail address of each of the authors.

3.1.3. Representative author

The author that will be involved in any exchange of correspondence at any stage in the evaluation and publication process should be clearly indicated. His or her **telephone and fax numbers** (with national and regional prefixes) should be provided, as well as **the e-mail address and full postal address**.

3.1.4. Current / permanent address

If an author has changed address since the work covered by the article was carried out, or if the author was, at the time, working as a guest, a "current address" (or "permanent address") should be indicated in a footnote, the reference mark for which should be placed after the name of the author. The address where the author actually completed the work should be retained as the main affiliation. Superscript Arab numerals must be used for these footnote reference marks.

3.2. Abstract

A concise and factual abstract is required. It should be **15 to 20 lines long** (250 to 300 words) and should briefly introduce the theme of the article and its main conclusions.

It should be possible to read and understand it without having to refer to the full text. Abbreviations and bibliographical references are not permitted in the resume. However, if they are essential, they should be cited in full, without a numbered reference to the bibliography of the article. It must be in French and in English.

3.3. Key words

Approximately **six key words** should be indicated immediately after the abstract. These key words will be used for indexing purposes – In French and in English

3.4. Writing and setting out the text

3.4.1. Text

The maximum length of texts (in English and in French, including references) is as follows:

Complete versions:

- editorial: 4 pages
- original articles and clarifications: 10 pages
- clinical cases and technical notes: 4 pages
- letters to the editor: 2 pages.

Additional versions (cf. 4. Manuscript language):

- original articles and clarifications: 2 pages
- clinical cases and technical notes: 2 pages
- letters to the editor: 2 pages.

Original articles should include the following sections: introduction, patients and methods, clinical material or statistical study, results, discussion, conclusion and references. It is recommended that articles are limited to a range of three titles and sub-titles.

The authors should ensure that the texts submitted are clear, easy to understand, precise and concise. They should ensure that the French and the English are simple, correct and free of medical jargon. Any abbreviations should be explained the first time they appear in the text and subsequently used in a coherent and uniform way. No abbreviation may be used in the title or the abstract and, in order not to impair clarity, they should be few in number. Anatomical terms, acronyms or units of measurement should conform to international nomenclature (for example, the abbreviation of minute is "min" and not "mn"). Drug, biochemical and biomaterial products should be cited using their generic name, followed as required by their commercial name in brackets.

A **detailed plan** indicating the systematic order of the titles of the sections and sub-sections by numbers (1.1.1., 1.1.2., etc.) should be provided.

The text should be typed with a font size of 12 with double line spacing, using a single column. The author should indicate the titles of sections and subsections, by numbering them or by highlighting their chronological order using bold or italics etc.

The text of the article should be followed by bibliographical references (see section relating to references), any boxes, tables and captions or key to the figures.

3.4.2. Footnotes

The use of footnotes is undesirable.

3.4.3. Keys and captions for figures and keys and captions for tables, tables, figures

The information should be presented, in this order, at the end of the article (see detailed description below). High resolution digital graphics files should always be provided separately from the main text.

3.5. Bibliographical references

The authors are responsible for the accuracy of the bibliographical references.

3.5.1. Citations in the text

Each reference mentioned in the text should be presented in the bibliography (and vice versa). Any reference cited in the abstract should be given in full.

Unpublished results and personal communications should not appear in the bibliography, but may be mentioned in the text. Citing a reference as being "in press" implies that it has been accepted for publication and should, in these circumstances, be shown in the bibliography. In the text, references should be marked by the author name followed by the publication date. For example: (Allan, 1996, Allan and Jones, 1995, Kramer et al., 2000).

3.5.2. Citations and lists of references on the Internet

References to publications on the Internet should be included in the bibliography, and consequently should be marked in the text. In the bibliography, the complete URL should be given as a minimum.

Any additional information, if known (names of authors, dates, reference to a publication source, etc.) should also be indicated.

3.5.3. Bibliography

Bibliographical references are listed at the end of the article, non-numbered and organized in alphabetical order of the authors' name (written in lower case letters) and in chronological order for a given author. All bibliographical references should correspond to references cited in the text, and vice versa. Titles of cited journals should be shortened according to international rules (ISI, Biosis, etc.).

Style and punctuation of the bibliographical references should be conformed to the followed examples:

- Reference to a periodical: Dupont T, Dupond D. Medical article. J Med Commun 2000;163:51-9.
- Reference to a book: Strunk Jr W, White EB. The elements of style. New York: Macmillan; 1979.
- Reference to a chapter in a book: Mettam GR, Adams LB. How to prepare an electronic version of your article. In: Jones BS, Smith RZ, editors. Introduction to the electronic age, New York: EPublishing Inc; 1999, p. 281-304.

If the reference has more than six authors, the first six should be cited, followed by "et al".

For further details, refer to the Uniform Requirements for Manuscripts Submitted to Biomedical Journals (J Am Med Assoc 1997;277:927-34).

(See also: <http://www.nejm.org/general/text/requirements/1.htm>).

3.6. Tables

All tables should be named "table" in the text and numbered in Arab numerals in the order in which they appear in the text. A caption should be placed before each table. Table footnotes should be placed under the body of the table, signalled by a superscript lower case letter. The vertical rules should be avoided. There should be a small number of tables, their presence is

justified only insofar as the results presented in them are not repeated elsewhere in the article. It is preferable if their size does not exceed the width of an A4 page.

3.7. Figures

Illustrations should accompany the manuscript, **but should not be integrated into the text.**

Number the illustrations one after the other, in the order in which they are mentioned in the text.

Indicate clearly on the back of the documents (or on the front at the bottom), the number of the figure and the name of the author.

All illustrations (drawings, graphics, photographs) should be called "figures" in the text and numbered in Arab numerals in the order they appear in the text.

- Ensure the uniformity of the font size used and the size of the original illustration.
- Only use the following fonts: Arial, Courier, Helvetica, Symbol, Times.
- Supply each illustration in its own file (the key or caption to the figure should be placed in the text file of the article, after the bibliographical references).
- Always provide a paper copy of the illustrations, in case the conversion of electronic files proves to be problematic.
- No request to correct a figure that has been provided as an electronic file should appear on the paper version.
- Use a logical naming system for the illustration files.

A caption and key should be provided for every figure.

Illustrations in colour

If colour illustrations are submitted, Elsevier will reproduce them in colour on the web (notably on: sciencedirect.com) free of charges. In the printed journal, **the costs will be borne by the authors; an estimate is sent to the authors.**

The figures should preferably be supplied in TIFF (.tif) format, EPS (.eps), or PDF (.pdf). Word, Powerpoint and Excel formats are also accepted. In order to allow the publisher to identify the figures transmitted easily, files should be named by indicating the number of the figure and the format used. For example: "fig1.tif", for the file for figure 1 in the TIFF format. **The minimum resolution for figures is 300 DPI for black and white or colour photographs and from 500 to 1000 DPI for graphics or diagrams. High resolution is absolutely necessary for printing.**

4. MANUSCRIPT LANGUAGE

The title, the abstract and the key words are required in English and French.

Sexologies is a bilingual journal (English, French). It is preferable for articles to be forwarded **in French AND in English** so that the authors benefit from completely bilingual circulation.

Francophone or Anglophone authors that do not have a complete translation of their article can send 2 or 3 pages of additional text covering the main points of their article:

- for Francophone authors, the text will be translated into English by the author; if the author is unable to do this, the journal may be able to undertake the translation, after approval of the editorial board.
- for Anglophone authors, the text will be translated into French by the author; if the author is unable to do this, the journal may be able to undertake the translation, after approval of the editorial board.

5. PRODUCTION, CORRECTION OF PROOFS, OFFPRINTS, REQUESTS FOR REPRODUCTION

Should an already published document or illustration be partially or completely reproduced in the manuscript, written authorisation from the publisher and the authors must be provided.

The manuscript received by the publisher is considered to have been provided in its final form. The proofs should not be considered as rough drafts.

A set of proofs in PDF format will be sent by e-mail to the author for verification of the composition and editing. No major modification or addition to the accepted manuscript can be authorised at this stage. Reading the proofs is sole responsibility of the authors.

Elsevier endeavours to correct and publish articles as rapidly and carefully as possible. To do this, the co-operation of the authors is essential. After receipt of the proofs in PDF files, the author will return all his or her corrections together, **within a period of 5 days**. No subsequent corrections will be possible.

When the manuscript accepted for publication is ready for publishing, the publisher will send, by email, to the corresponding author, a form for transferring the rights, which, on behalf of all the authors, will be duly completed and signed by the author responsible for the article. It should then be returned to the publisher as soon as possible. The author will also receive an electronic version in .pdf form. Order for additional off-prints, will be asked to the publisher.

On publication, any requests to authorise reproduction should be addressed to the publisher.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Organe officiel d'expression de l'*European Federation of Sexology* (EFS) et revue scientifique de la Fédération Française de Sexologie et de Santé Sexuelle (FF3S), **SEXOLOGIES, Revue Européenne de Santé Sexuelle (EJSH)** publie, en français et en anglais, des éditoriaux, des articles originaux, des revues générales, des faits cliniques, des lettres à la rédaction, des actualités dans le champ, des analyses d'articles et d'ouvrages, des comptes rendus de colloques ou de réunions scientifiques, etc. **SEXOLOGIES** se consacre à tous les domaines concernant la Médecine Sexuelle, la Psychologie Appliquée et les Sciences Humaines dans le domaine de la Sexualité.

1. REGLES DE PUBLICATION

1.1. Tout manuscrit adressé à la revue est soumis à un comité de lecture anonyme dont l'approbation de l'article, après modifications éventuelles, est nécessaire pour sa publication. Le comité de rédaction se réserve le droit de publier un commentaire à la suite de l'article. Ce commentaire sera soumis à l'auteur avec le bon à tirer.

1.2. Les articles ne doivent pas avoir été publiés antérieurement ni être publiés simultanément dans une autre revue.

1.3. Le fait de soumettre un article sous-entend que le travail décrit est approuvé par tous les auteurs ainsi que – tacitement ou explicitement – par les autorités sous l’égide desquelles il a été réalisé, et qu’en cas d’acceptation il ne fera l’objet d’aucune autre publication en l’état, que ce soit en français ou dans toute autre langue, sans le consentement écrit de l’éditeur.

1.4. Si des extraits d’autres travaux ou documents sous copyright sont inclus dans l’article, **les auteurs doivent fournir une autorisation écrite** émanant des détenteurs du copyright et citer les sources dans l’article.

1.5. Les travaux soumis doivent être conformes aux recommandations éthiques de la déclaration d’Helsinki.

Les auteurs sont priés de respecter les règles de fond et de forme rappelées ici.

Lien d’intérêts

La revue suit les pratiques internationales relatives aux liens d’intérêts. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d’une déclaration de lien d’intérêts. Toutes les sources de financement du travail doivent être mentionnées.

Tous les auteurs doivent donc signaler tout lien d’intérêts que pourrait susciter leur travail de manière générale en suivant les recommandations ci-dessous citées :

Un lien d’intérêts existe quand un auteur et/ou un coauteur a des relations financières ou personnelles avec d’autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d’influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux liens d’intérêts étant les intérêts financiers, les essais cliniques pour le compte d’un industriel de la santé, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

1. Au cas où il n’existe aucun lien d’intérêts, la mention suivante doit être ajoutée directement en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) : L’auteur [Les auteurs] déclare[ent] ne pas avoir de liens d’intérêts.

2. Au cas où il existe un (ou plusieurs) lien(s) d’intérêts pour un ou plusieurs des auteurs de l’article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l’auteur(s) concerné(s) et le nom de l’entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des liens d’intérêts potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

C. R., E. L. Intérêts financiers dans l’entreprise Barbot S.A. E. L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d’une entreprise

Autres activités régulières dans l’entreprise Chups SAS

J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d’investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour RTM SARL

P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l’étude pour Light & Co

F. W. Interventions ponctuelles : rapports d’expertise pour EFS Associated

M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour SFC

C. G. Conférences : invitations en qualité d’intervenant pour KKS & Son

M. S. Conférences : invitations en qualité d’auditeur (frais de déplacement et d’hébergement pris en charge par une entreprise) pour Régis SA

C.-A. S. Versements substantiels au budget d’une institution dont vous êtes responsable Aphelion

M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus

A.D. L’auteur déclare ne pas avoir de liens d’intérêts.

2. SOUMISSION DU MANUSCRIT

Soumission par e-mail

Les auteurs doivent envoyer leur manuscrit par e-mail, en remplissant les champs demandés dans le formulaire électronique, à l'adresse suivante : contact@journal-sexologies.com

Merci de suivre sur le mail la structure suivante :

Objet du mail : SEXOL - Soumission d'un article

Copier et remplir le formulaire ci-dessous :

- Titre de l'article :
- Rubrique (si applicable) : en français et en anglais
- Coordonnées complètes (adresse, tél., fax, e-mail) :
- Noms et affiliations / adresses des co-auteurs, titres en français, degrés en anglais :
- Mots-clés en français et en anglais :

Merci de joindre en pièces attachées :

- un fichier pour la page de titre
- un fichier pour le manuscrit complet (sans page de titre et sans figures)
- un fichier par figure

3. PRESENTATION DU MANUSCRIT

Le manuscrit doit comporter 250 mots ou 1500 signes par page. Il se compose des éléments décrits ci-dessous.

3.1. La page de titre

3.1.1. Titre

Un titre en français et en anglais, précis, concis et informatif. Les titres sont souvent utilisés par les systèmes de recherche d'informations. Les abréviations et les formules doivent être évitées autant que possible.

3.1.2. Nom des auteurs et organisme d'appartenance

Indiquer prénom et nom (avec précision s'il y a un risque d'ambiguïté). Les adresses des organismes d'appartenance des auteurs (ceux au sein desquels le travail a été effectivement réalisé) doivent figurer au-dessous des noms. Toutes les affiliations doivent être signalées par une lettre minuscule en exposant placée juste après le nom de l'auteur ainsi que devant l'adresse correspondante. L'adresse postale complète de chaque organisme doit être indiquée, avec le nom du pays et, le cas échéant, l'adresse électronique de chacun des auteurs.

3.1.3. Auteur correspondant

L'auteur qui suivra les échanges de correspondance à toutes les étapes du processus d'évaluation et de publication doit être clairement indiqué. Ses **numéros de téléphone et de fax** (avec les préfixes nationaux et régionaux) doivent être fournis, outre **l'adresse e-mail et l'adresse postale complète**.

3.1.4. Adresse actuelle / permanente

Si un auteur a changé d'adresse depuis la réalisation du travail qui fait l'objet de l'article, ou s'il travaillait à l'époque en tant qu'invité, une « adresse actuelle » (ou « adresse permanente ») doit être indiquée par une note de bas de page dont l'appel est placé après le nom de l'auteur. L'adresse à laquelle l'auteur a effectivement réalisé le travail doit être retenue comme son affiliation principale. Des chiffres arabes en exposant doivent être utilisés pour ces appels de note.

3.2. Résumé

Un résumé concis et factuel est demandé. D'une longueur de **15 à 20 lignes** (250 à 300 mots), il doit présenter brièvement le thème de l'article, les objectifs du travail présenté (recherche, cas clinique), les principales conclusions et les éventuelles perspectives qui peuvent en découler.

Il doit pouvoir être lu et compris sans qu'il soit nécessaire de se reporter au texte complet. Les abréviations et les références bibliographiques sont proscrites dans le résumé ; néanmoins, si elles sont essentielles, elles doivent être citées in extenso, sans référence numérotée à la liste bibliographique de l'article.

3.3. Mots clés

Environ **six mots clés** doivent être indiqués immédiatement après le résumé. Ces mots clés seront utilisés pour l'indexation.

3.4. Rédaction et disposition du manuscrit

3.4.1. Le texte

La longueur maximale des textes (anglais ou français, références comprises) doit être la suivante :

Versions complètes :

- éditoriaux : 4 pages ;
- articles originaux et mises au point : 10 pages ;
- cas cliniques et notes techniques : 4 pages ;
- lettres à la rédaction : 2 pages.

Versions abrégées (cf. 4. Langue du Manuscrit) :

- articles originaux et mises au point : 2 pages ;
- cas cliniques et notes techniques : 2 pages ;
- lettres à la rédaction : 2 pages.

Les articles originaux doivent comprendre les chapitres suivants : introduction, patients et méthodes, matériel clinique ou étude statistique, résultats, discussion, conclusion et références. Il est recommandé de se limiter à une gamme de trois valeurs de titres et sous-titres.

Les auteurs doivent veiller à ce que les textes soumis soient clairs et facilement compréhensibles, précis et concis. Ils doivent s'assurer que le français et l'anglais sont simples et corrects, sans jargon médical. Les abréviations doivent être explicitées lors de leur première apparition dans le texte et, ensuite, être utilisées de manière cohérente et invariable. Aucune abréviation ne sera utilisée dans le titre ni dans le résumé. Pour ne pas nuire à la clarté, elles doivent être en nombre restreint. Les termes d'anatomie, les sigles ou unités de mesure doivent être conformes aux

nomenclatures internationales (par exemple, l'abréviation de minute est « min » et non pas « mn »). Les médicaments, produits biochimiques et biomatériaux seront cités sous leur nom générique, suivi éventuellement de leur nom commercial entre parenthèses.

Un **plan détaillé** avec indication de l'ordre hiérarchique des titres des sections et sous-sections par des numéros (1.1.1., 1.1.2., etc.) doit être fourni.

Le texte doit être typographié avec une police de caractères de taille 12, avec des interlignes doubles, sur une seule colonne. L'auteur doit indiquer les titres des sections et des sous-sections, en les numérotant ou en mettant en évidence leur ordre hiérarchique par des enrichissements tels que le gras, l'italique, etc.

Le texte de l'article est suivi par les références bibliographiques (voir chapitre références), les encadrés, les tableaux et les légendes des figures.

3.4.2. Notes de bas de page

Le recours aux notes de bas de page n'est pas souhaité.

3.4.3. Légendes des figures, légendes des tableaux, tableaux, figures

Ces informations doivent être présentées, dans cet ordre, à la fin de l'article (voir description détaillée ci-après). Les fichiers graphiques numériques de haute résolution doivent toujours être fournis séparément du texte principal.

3.5. Références bibliographiques

Les auteurs assument la responsabilité de l'exactitude des références bibliographiques.

3.5.1. Citations dans le texte

Chaque référence appelée dans le texte doit être présente dans la liste bibliographique (et inversement).

Toute référence citée dans le résumé doit être donnée in extenso.

Les résultats non publiés et les communications personnelles ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique, mais pourront être mentionnés dans le texte. La citation d'une référence comme étant « à paraître » (« in press ») sous-entend que celle-ci a été acceptée pour publication, et doit dans ce cas figurer dans la liste bibliographique. Dans le texte, toutes les références sont appelées par le nom de l'auteur suivi de la date de parution. Exemple : (Allan, 1996, Allan et Jones, 1995, Kraner et al., 2000).

3.5.2. Citations et listes de références sur Internet

Les références à des publications sur Internet doivent être incluses dans la liste bibliographique, et par conséquent appelées dans le texte. Dans la liste bibliographique, l'URL complète doit être donnée au minimum.

Toute information complémentaire, si elle est connue (noms des auteurs, dates, référence à une publication source, etc.) doit également être indiquée.

3.5.3. Liste bibliographique

La liste des références en fin d'article, est **non numérotée et organisée par ordre alphabétique** des noms d'auteurs (écrits en minuscules) et par ordre chronologique pour un auteur donné.

Toutes les références de la bibliographie doivent correspondre à des références citées dans le texte, et vice versa. Les titres des revues citées doivent être abrégés selon les normes internationales (ISI, Biosis, etc.).

Le style et la ponctuation des références doivent être conformes aux modèles illustrés dans les exemples suivants :

– Référence à un périodique : Dupont T, Dupond D. L'article médical. J Med Commun 2000;163:51-9.

– Référence à un ouvrage : Strunk Jr W, White EB. The elements of style. New York: Macmillan; 1979.

– Référence à un chapitre d'ouvrage : Mettam GR, Adams LB. How to prepare an electronic version of your article. In: Jones BS, Smith RZ, editors. Introduction to the electronic age, New York: EPublishing Inc; 1999, p. 281-304.

Si la référence comporte plus de six auteurs, les six premiers doivent être cités, suivis de la mention « et al. ».

Pour plus de détails, se référer aux Uniform Requirements for Manuscripts Submitted to Biomedical Journals (J Am Med Assoc 1997;277:927-34).

(Voir aussi <http://www.nejm.org/general/text/requirements/1.htm>).

3.6. Tableaux

Chaque tableau doit être appelé « tableau » dans le texte et numéroté en chiffres arabes selon l'ordre d'apparition dans le texte. Une légende doit être placée avant chaque tableau. Les notes de bas de tableau doivent être placées sous le corps du tableau, signalées par une lettre minuscule en exposant. Les filets verticaux doivent être évités. Les tableaux doivent être en nombre réduit, leur présence devant se justifier seulement dans la mesure où les résultats qui y sont présentés ne font pas double emploi avec ceux présentés par ailleurs dans l'article. Il est préférable que leur dimension ne dépasse pas la largeur d'une page A4.

3.7. Figures

Les illustrations doivent accompagner le manuscrit, **mais ne doivent pas être intégrées dans le texte.**

Numéroter les illustrations à la suite, dans l'ordre dans lequel elles sont appelées dans le texte.

Indiquer clairement, sur le fichier, le numéro de figure et le nom de l'auteur.

Toutes les illustrations (dessins, graphiques, photographies) doivent être appelées « figures » dans le texte et numérotées en chiffres arabes selon l'ordre d'apparition dans le texte.

– S'assurer de l'uniformité de la police de caractères utilisée et de la taille de l'illustration originale.

– N'utiliser que les polices suivantes : Arial, Courier, Helvetica, Symbol, Times.

– Fournir chaque illustration dans un fichier propre (la légende de la figure est placée dans le fichier texte de l'article, après les références bibliographiques).

– Toujours fournir la version papier des illustrations, au cas où la conversion des fichiers électroniques s'avérerait problématique.

– Aucune demande de correction d'une figure fournie en fichier électronique ne doit figurer sur la version papier.

- Utiliser une convention de dénomination logique pour les fichiers des illustrations. Une légende doit être fournie pour chaque figure.

Illustrations en couleur

En cas de soumission d'illustrations en couleur, Elsevier les reproduira en couleur sur le web (notamment sur : sciencedirect.com) sans aucun frais à la charge des auteurs. En revanche, dans la revue imprimée, **les frais seront à la charge des auteurs** (un devis sera adressé à l'auteur correspondant).

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tif), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF. **La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.**

4. LANGUE DU MANUSCRIT

Le titre, le résumé et les mots clés en anglais et français sont requis.

Sexologies est une revue bilingue (anglais, français). Il est souhaitable que les articles parviennent **en français ET en anglais** afin que les auteurs bénéficient d'une diffusion bilingue intégrale.

Pour les auteurs francophones ou anglophones qui ne disposent pas d'une traduction intégrale de leur article, ils peuvent adresser une version abrégée de 2 à 3 pages :

- pour les auteurs francophones, ce texte sera traduit en anglais par l'auteur ; en cas d'impossibilité de ce dernier, la revue pourra éventuellement se charger de cette traduction si le comité de rédaction le recommande.
- pour les auteurs anglophones, ce texte sera traduit en français par l'auteur ; en cas d'impossibilité de ce dernier, la revue pourra éventuellement se charger de cette traduction, si le comité de rédaction le recommande.

5. MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, TIRES A PART, DEMANDE DE REPRODUCTION

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie.

Le manuscrit reçu par l'éditeur est considéré comme étant fourni dans sa forme finale. Les épreuves ne doivent pas être considérées comme des brouillons.

Un jeu d'épreuves en format PDF sera envoyé par courrier électronique à l'auteur, pour vérification du travail de composition et d'édition. Aucune modification importante ou addition par rapport au manuscrit accepté n'est autorisée à ce stade. La relecture des épreuves relève de la seule responsabilité des auteurs.

Elsevier s'efforce de corriger et de publier les articles aussi rapidement et soigneusement que possible. Pour ce faire, la coopération des auteurs est indispensable. Après réception des épreuves

en fichier PDF, l'auteur retournera toutes ses corrections en un seul envoi **sous un délai de 5 jours**. Aucune correction ultérieure ne sera possible.

Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. L'auteur recevra une version électronique au format .pdf dès la parution de son article. Une version papier de tirés à part pourra être commandée auprès de l'éditeur.

Dès parution, les demandes d'autorisation de reproduction devront être adressées à l'éditeur.